

Décision

Générale

colonial

Décision n° 209 17 février 1953

n° 209 17

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 01/03/1953

Date de publication

17 février 1953

Date du numéro

1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

Le Médecin-Commandant des Troupes coloniales hors cadres Pontich Guy, débarqué le 6 février 1953, est mis à la disposition du Médecin-Colonel, Directeur du Service de Santé, et affecté à l'Hôpital Principal de la Côte Française des Somalis à Djibouti, en qualité de Médecin Résident.